

**Zeitschrift:** L'écran illustré : hebdomadaire paraissant tous les jeudis à Lausanne et Genève  
**Band:** 4 (1927)  
**Heft:** 6  
  
**Rubrik:** Petites nouvelles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ÉCRAN ILLUSTRÉ

Journal de la Cinématographie en Suisse, paraissant tous les Jedis

## Critique et cinéma

Notre confrère *Le Mondain* relève dans son numéro du 5 février l'incident qui a eu lieu à Genève au sujet de la critique sévère faite par un grand quotidien d'un film qui passait dans un établissement de cette ville. Le directeur de la salle visée a fait appel au public pour juger de la chose ; bref, une petite escarmouche comme il en arrive souvent dans ce domaine où la susceptibilité est la seule fleur qui y croisse avec une facilité extrême et où toute la flore n'est composée que de sensitives.

Enfin la question posée par *Le Mondain* est celle-ci : Un journaliste doit-il critiquer les spectacles cinématographiques au même titre que la peinture, la musique, le théâtre, etc., etc. ? Notre confrère répond : Non, et voici pourquoi :

« Dans le domaine du cinéma on peut admettre une critique avant que le film ait été présenté au public, parce que les spécialistes exprimeront une opinion capable d'orienter les réalisateurs, les metteurs en scène, les acteurs même.

« Mais quand dans un organe qui s'adresse au grand public, on critique un film qui a déjà été présenté dans de nombreuses salles, dans plusieurs villes, on ne critique plus en réalité le film lui-même, mais l'entrepreneur de spectacles cinématographiques qui l'a choisi. Ce faisant la critique risque fort d'outrepasser ses droits.

« — Un journal peut-il se permettre de critiquer telle ou telle exploitation commerciale, la qualité de la cuisine de tel restaurant, la valeur des marchandises de tel magasin ?

« — Certainement non, me souffle un juriste et les tribunaux ont déjà été appelés à se prononcer et se sont prononcés dans ce sens.

« Une exploitation cinématographique doit être rangée parmi ces catégories. Tout comme un autre commerce, elle peut annoncer à grand renfort de publicité les mérites de son spectacle. Si la qualité de celui-ci ne répond pas à l'annonce, le public désertera la salle, comme il désertera le magasin qui l'a trompé.

« Quant au journal il a certes le droit de parler d'un tel spectacle comme de tout ce qui appartient à la vie publique, mais non pas dans un esprit de dénigrement, celui-ci fût-il inspiré par la plus noble conception artistique.

« Je crois bien que mon juriste a raison. Un journaliste, quand il est hors du domaine

de l'art, peut faire un « compte rendu » mais non pas une critique.

« Mais les directeurs ne sont-ils pas les premiers fautifs ? N'est-ce pas eux qui ont demandé aux journaux de parler de leurs films ? Si tel est le cas, ils ont eu tort et doivent s'en rendre compte maintenant.

« Il n'en demeure pas moins que les journaux et leurs critiques doivent se borner à juger les œuvres musicales, littéraires, ceux qui les exécutent ou les représentent, quand elles — et quand ils — ressortissent à l'art. S'ils ne s'en tiennent pas là, ils causent un préjudice commercial.

« Voilà mon opinion. »

» C. W. »

## Petites nouvelles

Rex Ingram et sa femme Alice Terry, sont parrain et marraine du 241<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins. Cet honneur fut conféré au couple célèbre par les « diables bleus » lorsque ces derniers furent appelés à figurer dans une des plus belles scènes du film tiré du roman de Blasco Ibanez. En don de joyeux avènement et pour fêter ce baptême, la gracieuse marraine tint à offrir aux braves soldats un succulent déjeuner qu'elle servit elle-même, aidée de sa sœur. Il paraît que ce repas fut très apprécié et fit une fâcheuse concurrence au *rata* de l'ordinaire.

\* \* \*

Antonio Moreno, la vedette masculine de *Mare Nostrum*, naquit à Madrid d'un père officier ; sa mère descendait d'une des plus vieilles familles d'Espagne. Comme tout Espagnol qui se respecte, son père, « aficionado » passionné, résolut de faire du jeune Antonio un maître de la « muleta ». C'est ainsi que ce dernier parut plusieurs fois, revêtu du brillant costume de toréador, dans la « plaza » de Séville, aux côtés de son prestigieux chef et ami, le grand Gallito.

Remarqué à cette époque par deux Américains qui visitaient l'Espagne, et qui furent séduits par les dons du jeune homme, Antonio Moreno put, grâce à eux, franchir l'Atlantique et terminer ses études à l'Université de Northampton. Le théâtre l'attira de prime abord, à sa sortie du collège, et il parut pendant quelque temps sur la scène, où il remporta de nombreux succès. Puis, l'écran l'accapara et l'on sait quelle place Antonio Moreno s'est faite parmi les grandes « figures »

de l'art muet. La composition étonnante qu'il s'est faite parmi les grandes « figures » de l'art muet. La composition étonnante qu'il vient de faire du capitaine Ulysse Ferraugt, dans *Mare Nostrum*, nous montre une face nouvelle de son merveilleux talent.

**L'ÉCRAN ILLUSTRÉ**  
paraît tous les Jedis.  
N'allez pas au cinéma sans acheter  
**L'ÉCRAN ILLUSTRÉ**  
En vente dans tous les Kiosques

## Une corrida fantaisiste

Ce grand laborieux qu'était Feuillade fut aussi un bon vivant, plein d'esprit et d'entrain, qui s'amusait comme un grand enfant aux dépens des naïfs, qu'il mystifiait... innocemment, du reste !

Un de ses plaisirs favoris, il y a quelques années, était d'organiser des « courses de toros » d'un nouveau genre, pour égayer un peu les loisirs en commun qu'impose forcément la vie d'hôtel à une troupe en voyage.

Ces corridas avaient généralement lieu après dîner, alors que metteur en scène, artistes, opérateurs, etc., s'apprêtaient à quitter la table d'hôte...

Aimablement, en bon méridional qu'il était, M. Feuillade proposait à ses amis le spectacle d'une course de toros...

On poussait alors la table contre un mur ; on la débarrassait en un clin d'œil ; on juchait dessus autant de chaises qu'il y avait de spectateurs. Ces derniers prenaient place sur cet échafaudage pompeusement baptisé du nom de « tribune ».

Puis la course commençait...

Louis Feuillade était promu au grade de matador, un tapis de table figurait la capa ; une canne jouait le rôle d'épée.

Quant au toro, il était représenté par l'accessoiriste, un solide gaillard, fort comme un Turc.

Après quelques passes brillantes du bouillant toréador et quelques attaques menaçantes du pseudo-toro, ce dernier finissait toujours par prendre la fuite devant M. Feuillade ; il se réfugiait, naturellement, sous la tribune qu'il secouait avec son large dos de belle façon, jusqu'au moment où la tribune s'écroulait, entraînant chaises et spectateurs, pour la grande joie du toréador et de son compère !

**CAMÉO**

(GENÈVE)

**ALHAMBRA**

Du Vendredi 11 au Jeudi 17 Février 1927

Du Vendredi 11 au Jeudi 17 Février 1927

L'œuvre de Pierre Benoit

Nouveau  
Programme

**LA CHATELAINE DU LIBAN**

avec **ARLETTE MARCHAL** et **PETROVITCH**

Grand intermède de danses tartares et bohémiennes avec **Edgar Lindow** et **Tomina**, les admirables danseurs du Grand-Théâtre.

PRIX DU CINÉMA : 0.30 à 3.50.